



16ème législature

Question N° : 16621	De M. Jorys Bovet (Rassemblement National - Allier)	Question écrite
Ministère interrogé > Industrie et énergie		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Inflammabilité des batteries lithium	Analyse > Inflammabilité des batteries lithium.
Question publiée au JO le : 26/03/2024 Date de changement d'attribution : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jorys Bovet interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur les risques d'inflammabilité des batteries au lithium ainsi que sur les risques pesant sur l'ensemble du processus de production de ces batteries. Le samedi 17 février 2024, des images impressionnantes d'un incendie sur le site de la société nouvelle d'affinage des métaux (SNAM), dans l'Aveyron, ont circulé. Ce site est spécialisé dans le recyclage des batteries. Lors de cet incendie, 900 tonnes de batteries au lithium, en plus du bâtiment, ont été détruites. Les fumées noires qui se sont échappées de cet incendie ont inquiété, à juste titre, les riverains. Le préfet a rapidement écarté le risque toxique de ces fumées. Ce type d'incendie en rapport avec les batteries au lithium n'est pas nouveau. Déjà, en juillet 2023, on assistait à un incendie de véhicules électriques sur le cargo « Freemantle Highway » au large des Pays-Bas. Peuvent également être relevés les incendies de plusieurs bus électriques ou hybrides, avec certains modèles retirés de la circulation car jugés trop dangereux. M. le député, dans la circonscription duquel se trouve le site de Beauvoir où l'entreprise Imerys exploitera le plus grand gisement de lithium européen, s'interroge sur les risques d'incendies potentiels sur l'ensemble de la chaîne de valeur du lithium. Il demande donc à M. le ministre quelles mesures sont prises à l'échelle nationale pour prévenir les incendies de batterie de lithium, dans l'optique d'une production accrue de ces batteries à l'horizon 2030. La question porte également sur la prise en compte de ce risque sur l'ensemble de la chaîne de valeur des batteries de lithium : de l'extraction de la ressource à son recyclage. Il souhaite connaître sa position à ce sujet.